

Avril 2026



La lettre de vos

Administrateurs salariés

Avant la tenue du conseil d'administration (CA), les dossiers ont été préalablement étudiés par le comité des engagements et des marchés (CEM) ainsi que par le comité d'audit des comptes, des risques et de la RSE (CACR RSE), qui ont émis un avis consultatif. Ces comités sont composés d'administrateurs, incluant un représentant des salariés dans chacun d'eux.

Le conseil d'administration de la SA SNCF Gares & Connexions s'est réuni le mercredi 15 avril 2026 en présentiel.

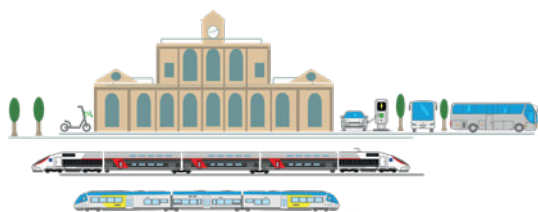
Conseil ordinaire du 15 avril 2026

1 Procès-verbaux

Le conseil d'administration a tout d'abord approuvé à l'unanimité les procès-verbaux des séances du 16 janvier, 20 février et 11 mars 2026.

2 Compte-rendu d'activité du directeur général

- **Sécurité** : très légère hausse du taux de fréquence à fin février, sachant que l'essentiel des accidents n'est pas d'ordre professionnel, mais concerne principalement les déplacements. Une réunion a été organisée avec tous les fournisseurs (280 participants) afin de les sensibiliser à tous les aspects Sécurité.
- **Humain** : la préparation du déménagement à Pantin se poursuit, le timing devrait être annoncé d'ici fin avril et la passerelle franchissant l'Ourcq est opérationnelle. Les plans d'action pour les risques psychosociaux (RPS) sont définis et en cours de réalisation.
- **Finances** : le changement d'outil de facturation de SNCF Optim'Services (CATCH remplace NSIF) perturbe la remontée des données financières de la SA Gares & Connexions et rend aveugle la situation à fin février. Le secrétariat général est en contact permanent avec le GIE, afin de



VOS REPRÉSENTANTS



Valérie
Lourdain



Adrien
Leroy

rétablir au plus tôt la situation qui crée notamment des irritants chez les équipes de G&C, puisque le nombre de tâches à opérer est actuellement multiplié par cinq.

Les échanges sur le DRG 2027 avec les régions sont toujours en cours et sont assez encourageants.

- **Exploitation** : les départs pour les vacances de neige se sont bien passés. La mise en circulation « express » du Paris Berlin d'European Sleeper en lien avec SNCF Réseau est une réussite collective des équipes des deux SA. L'accueil des visiteurs attendus pour la visite du pape en gare de Monaco s'est également bien déroulé.
- **Déploiement de Live** : il se poursuit sur tout le territoire (56 gares) et la ligne L en IDF (en mass transit), il devrait être terminé fin avril. Le Live multimodal est plus compliqué à mettre en œuvre, mais plusieurs gares seront équipées d'ici fin juin.
- **Chantiers** : l'estacade sud à Charles de Gaulle 2 et le génie civil du passage souterrain à Toulouse sont terminés. Les travaux urgents (U0 et U1) de la GHV de Paris St-Lazare vont débiter afin de sécuriser les quais. En gare de Cergy Préfecture, un effort sur la luminosité de la dalle permet de diminuer le sentiment d'insécurité. La gare d'Issy a rouvert en partie. La liaison souterraine entre les gares de Paris Nord et Paris Est devrait être ouverte comme prévu en mars 2027 pour l'arrivée du CGD Express. AREP s'est vu confier le réaménagement des espaces publics de la gare de Paris Montparnasse dans le but de les végétaliser.
- **Inaugurations réalisées** : la mise en accessibilité de Calais-Fréthun, le nouveau COEG de Paris Austerlitz, la passerelle de Culoz.

3 Suivi du contentieux Gare du Nord

Un point d'actualité sur ce dossier juridique complexe a été présenté aux administrateurs. Plusieurs procédures sont en cours concernant ce contentieux. Le conseil sera régulièrement informé des évolutions de celles-ci.

4 Suivi du projet de la ligne ferroviaire Roissy Picardie (LFRP) et approbation de la signature de convention de financement spécifique

Nouvelle liaison ferroviaire : une connexion renforcée entre le sud des Hauts-de-France et Roissy-CDG

D'ici décembre 2028, une nouvelle liaison ferroviaire verra le jour pour relier le sud des Hauts-de-France à la zone aéroportuaire de Roissy-Charles-de-Gaulle. Ce projet, structurant pour le réseau, vise à améliorer la desserte des territoires et à faciliter les déplacements des voyageurs comme des salariés du quotidien.

Un projet d'envergure pour moderniser les infrastructures

Les travaux en cours portent principalement sur :

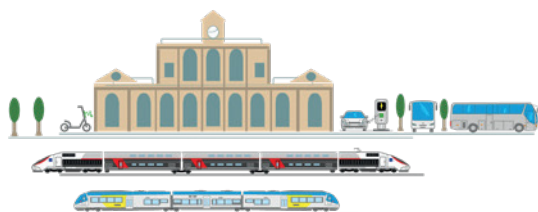
- **La création d'un barreau ferroviaire de 6,5 km**, maillon essentiel de cette nouvelle connexion.
- **L'aménagement de deux gares clés** :
 - **Gare de CDG2** : construction d'un **nouveau quai** dédié à la liaison, renforcement de la structure existante et **création de deux circulations verticales** (escaliers/ascenseurs) pour relier le quai au hall voyageurs, afin d'optimiser l'accès et la fluidité des flux.
 - **Gare de Survilliers-Fosses** : construction de **deux nouveaux quais**, mise en place d'une **passerelle** pour assurer un accès sécurisé conforme avec les normes d'accessibilité.

Un financement adapté à l'évolution du projet

Initialement prévu selon un calendrier et un budget définis sur les bases de la phase AVP (avant-projet), le projet a connu :

- un **allongement de la durée** des travaux lié à des contraintes techniques et organisationnelles ;
- une **réévaluation des besoins financiers** entre les études préliminaires (AVP) et la finalisation des études de projet (PRO).

Pour garantir la **pérennité du financement** et aligner les versements sur le nouveau planning, une **convention complémentaire** a été élaborée avec l'État, sous l'égide de l'Agence de financement des infrastructures de transport (**AFIT**).



VOS REPRÉSENTANTS



Valérie
Lourdain



Adrien
Leroy



Ce texte permet de :

- sécuriser les ressources nécessaires à l'achèvement du projet ;
- actualiser les échéances de paiement en fonction de l'avancement réel des travaux.

Le CA de SNCF Gares & Connexions a validé la signature de cette convention, marquant une étape clé pour la concrétisation du projet dans les délais revus.

Prochaines étapes

- Les travaux se poursuivent selon le nouveau calendrier, avec pour objectif une mise en service effective en décembre 2028. Cette liaison contribuera à :
- **désenclaver les territoires** du sud des Hauts-de-France ;
- **renforcer** l'attractivité de la plateforme aéroportuaire de Roissy ;
- **améliorer le quotidien** des usagers, notamment des salariés travaillant sur le hub ou dans les zones desservies.

5 Suivi des projets de plus de 10 M€

Depuis 2022, **l'économie de projet** est placée au cœur du management de projet. La performance économique fait donc l'objet d'un pilotage renforcé et d'un suivi resserré sur l'ensemble des périmètres. Cette priorité est reprise dans le contrat de performance avec l'État qui prévoit un suivi particulier des projets de plus de 10 M€. L'objectif fixé étant que le coût final prévisionnel de réalisation tous fonds soit inférieur à 105 % du coût prévisionnel. Un **suivi annuel** est donc fait aux administrateurs afin de veiller cet indicateur de performance essentiel.

Nous avons actuellement 80 projets concernés, pour 3 334 M€ (dont 977 M€ de fonds propres). 9 sont en dépassement de l'objectif, ce qui représente un taux de conformité de 89 % pour l'ensemble. Les dépassements cumulés représentent 24 M€, soit 0,7 % du montant total, tous fonds.

Ces résultats témoignent d'une **gestion maîtrisée** des grands projets d'investissement, dans un contexte où les aléas techniques, réglementaires et conjoncturels (inflation, tensions sur les approvisionnements, évolutions normatives) peuvent impacter les coûts initialement prévus.

6 Présentation du bilan social

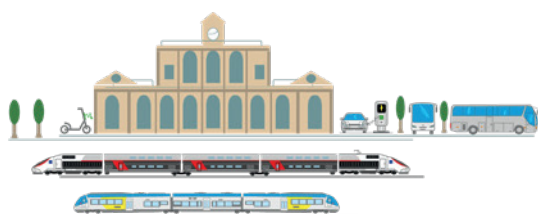
Bilan social 2025 : un outil clé pour évaluer la situation sociale de l'entreprise

Comme chaque année, le bilan social de SNCF Gares & Connexions est présenté conformément aux obligations légales prévues par le Code du travail. Ce document, élaboré par l'employeur, offre une **photographie détaillée** des principales données sociales de l'entreprise pour **l'année 2025**. Il couvre des thèmes essentiels tels que :

- **l'emploi** (effectifs, évolution des métiers, diversité)
- les **rémunérations** (masses salariales, écarts, avantages)
- les **conditions de travail** (santé, sécurité, qualité de vie au travail)
- la **formation** (accès, budgets, parcours professionnels)
- les **relations sociales** (dialogue, accords, conflits)
- les **conditions de vie** des salariés (avantages sociaux, équilibre vie pro/vie perso)

Lors de cette séance, les **indicateurs clés pour 2025** ont été passés en revue, permettant aux administrateurs d'échanger sur les tendances, les progrès et les axes d'amélioration pour l'année à venir.

Comme à l'accoutumée, le conseil d'administration a vérifié que la présentation aux élus en séance plénière du comité social et économique (CSE) **respectait bien les obligations légales d'information et de transparence** envers les représentants du personnel. À l'issue des débats, **le CA a acté la conformité** du document et son inscription à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des actionnaires.



VOS REPRÉSENTANTS



Valérie
Lourdain



Adrien
Leroy

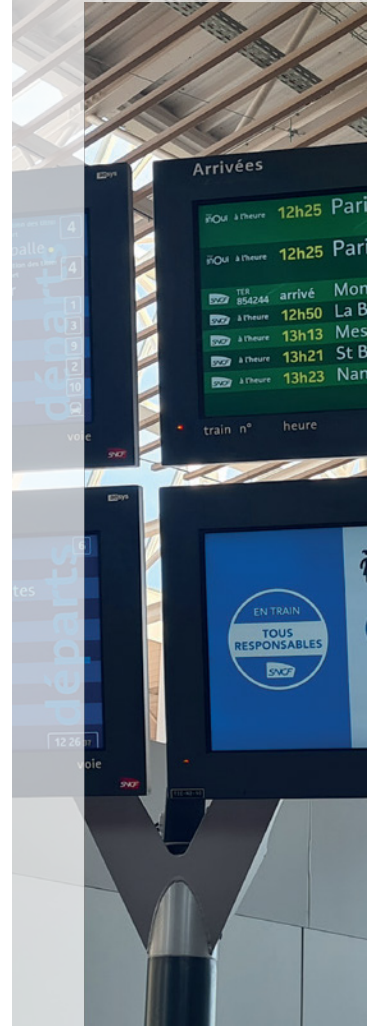
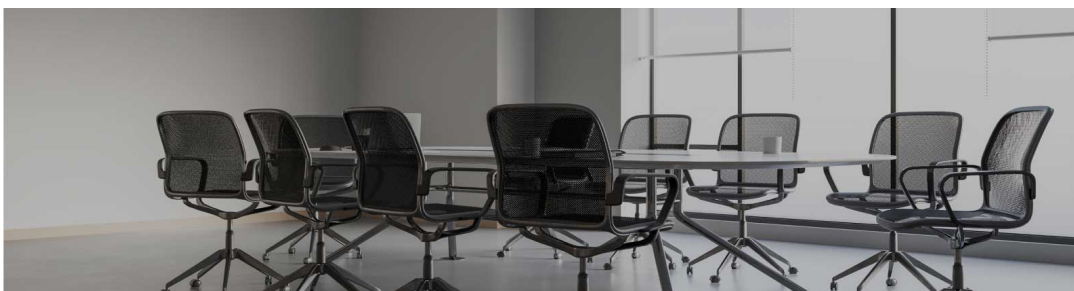
7 Présentation des alertes éthiques

Le nombre d'alertes éthiques reçues en 2025 sur la SA SNCF Gares & Connexions est en forte augmentation, ce qui démontre une connaissance du dispositif par les salariés et une certaine confiance dans son efficacité.

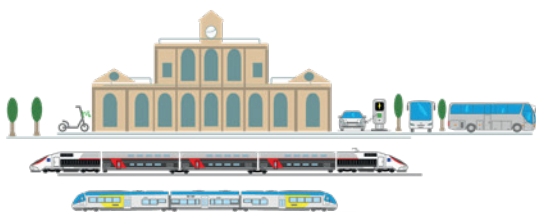
Parmi celles-ci, **83 % concernent le capital humain** contre 17 % pour l'éthique des affaires. Après une étude de recevabilité, environ 35 % des dossiers sont estimés non recevables ou hors champs et sont réorientés vers les procédures adéquates.

Pour les autres, s'en suit un temps d'investigation (plus ou moins long en fonction du dossier) puis, si les faits sont finalement avérés, **des recommandations sont émises**, pouvant aller de la sensibilisation à la sanction disciplinaire.

Le prochain conseil d'administration se tiendra le 24 juin 2026 à 14h.



N'hésitez pas à contacter vos administrateurs salariés



VOS REPRÉSENTANTS



Valérie
Lourdain



Adrien
Leroy